

Penses-tu à ta mère ? J'y pense."—" Je m'en vais chez moi ; il s'en souvient de cette mort !

2o **Adverbes de temps** : Les principaux sont :—" quand, alors, souvent, demain, jamais, tout à l'heure, auparavant, aussitôt, ensuite, enfin, un jour."— *Tôt*, adv. de temps, les adv. *numéraux*, qui indiquent l'ordre et le rang : " premièrement... dixièmement..."

3o **Adverbes de quantité** : Les principaux sont :—" Combien, beaucoup, assez, trop, plus, moins, guère, si, aussi, très, davantage, environ..."— *Tôt*, adv. de temps, précédé des adv. de quantité, donne :—" sitôt, si tôt, bientôt, bien tôt, plutôt, plus tôt, aussitôt."

4o **Adverbes de manière** : Ils se rangent en quatre groupes :

a) les primitifs, tirés presque tous du latin :—" bien, mal, ainsi, ensemble, gratis, quand, volontiers, vite, comme."

b) les adj., employés comme adverbes—" Parler *haut*, crier *fort*, payer *cher*, marcher *droit*, chanter *juste*..."

c) les adv. en *ment* :—" noblement, suavement, divinement..." formés du féminin ;—d'autres en *ément* :—" commodément, expressément..."

d) les *locut. adv.* :—" à l'anglaise, à la dérobee, à tue-tête, à tâtons, à reculons ; nez à nez, face à face..."

5o **Comparatifs et superlatifs**. Trois degrés de signification :

a) dans les adv. de manière :—" rapidement, plus..., très..." ;

b) dans quelques adv. de lieu :—" loin, 'près, proche" ;—c) de temps :—" tôt, tard, souvent" ;—d) de quantité :—" peu, beaucoup."

Ces deux derniers, ainsi que " bien, mal " ont le comparatif formé d'un seul mot :—" bien mieux, le mieux ;—mal, pis (plus mal), le pis ;—peu, moins, le moins ;—beaucoup, plus (davantage), le plus."

6o **Adverbes d'énonciation**—1. Les *interrogatifs* sont :—" est-ce que, pourquoi, où, d'où, par où, quand, combien, comment, que ? "

2. Les *affirmatifs* sont :—" Oui, certes, si, assurément, à la vérité, même, certainement, sans doute, à savoir, c'est-à-dire, peut être, par hasard."

3. Les *negatifs* sont :—a) les négatifs proprement dit : " non, ne ;"—b) les mots à demi négatifs : " Jamais, guère ", qui ont une valeur positive ou négative ;—c) la négative fortifiée par : " pas, point."

ART. II. — VOCABULAIRE.

68. **Acquérir** : se procurer la possession de q. q. ch. : " Bien mal acquis ne profite pas " *Proverbe*. — " Etre acquis à q. q. un ", lui être dévoué entièrement. — **Acquéreur** ; personne qui devient possesseur (d'une maison...). — **Acquis** : savoir-faire que l'on a. — **Acquisition** : action d'acquérir (un domaine, des idées) ; et la chose acquise elle-même.
69. **Acquitter** : rendre quitte d'une obligation : "—q. qu'un d'une dette. — **S'acquitter** : remplir une obligation. — **Acquit** : action de s'acquitter. — **Acquittement** : action d'acquitter (un accusé, une dette).
70. **Acre** (f.) mesure agraire, qui vaut un peu plus de quarante ares. — *Adjectif* : d'une saveur, d'une odeur forte